

Choc des savoirs et évaluations le parachèvement d'une école inégalitaire



« Je m'adresse aux *Français des classes moyennes* [qui] financent par leur travail le fonctionnement de nos services publics » dont les enfants seraient « empêchés de s'envoler ».

Attal renonce explicitement à l'élévation générale du niveau scolaire et à la démocratisation de la réussite scolaire: « *Le taux de réussite au brevet et sans doute au bac diminuera dans les années à venir. J'en ai conscience et je l'assume.* »

Des annonces dans la continuité idéologique des réformes blanquériennes

- Les attaques subies par l'école primaire ces dernières années exacerbant les inégalités de réussite en fonction de l'origine sociale,
- la mise en place d'un lycée modulaire,
- les réformes de la voie professionnelle et parcoursup aggravant le tri social.
- Aujourd'hui avec le torpillage du collège unique Gabriel Attal pose une pièce majeure du puzzle inégalitaire.

Des mesures en contradiction avec la recherche

- un état dégradé des résultats de l'école primaire et une montée des inégalités
- un redoublement qui participe de l'enfermement dans un devenir scolaire socialement déterminé
- des groupes de niveau qui amplifient les inégalités
- des freins avec le DNB érigé en diplôme d'entrée au lycée à une scolarité commune la plus longue possible

Un système des inégalités et de la mise sous tutelle des métiers

- labellisation des manuels
- réécriture des programmes et du socle
- poids renforcés des évaluations nationales
- l'application du modèle de la RAI

Le métier et les élèves des classes populaires vont être de nouveau les victimes de ce train de réforme visant le parachèvement d'une école du tri social.

Un changement de paradigme pour les programmes

“un changement profond de philosophie, les programmes [indiqueront]

- ce que l'élève doit apprendre
- des objectifs annuels voire infra-annuels” (par trimestre ou période)

- Janvier 2024: refonte des programmes de français et de mathématiques de la PS au CE2

Un changement de paradigme pour les programmes

Avant janvier 2024 :

Les programmes définissaient des contenus d'enseignement ambitieux et étaient la référence pour l'ensemble des textes permettant l'élaboration des apprentissages.

Janvier 2024 :

Le ministre demande au CSP de rédiger les programmes en prenant en compte les recommandations, circulaires et guides produits par le ministère depuis 2017.

Des programmes toujours plus structurés et figés dans le temps scolaire

Les repères seront annuels voire infra-annuels, pourront être par trimestre ou période.

Les programmes contiendront des **progressions** mais aussi **des temps nécessaires pour construire chacune des compétences** fondamentales.

On voit là une volonté de cadrage du travail enseignant.

Des programmes qui figent les stratégies pour apprendre :

On passe de la définition d'attendus de fin de cycle voire de niveau scolaire à :

- la définition « [des] stratégies de raisonnement qui doivent être maîtrisées »,
- les repères d'activité à mener,
- les repères d'acquisition et, même, de performance !

**Toujours plus de cadrage
du travail enseignant.**

Quand le ministre veut l'enterrement de la
liberté pédagogique :

Plus rien dans ces nouveaux programmes ne devrait
être laissé à la main de la professionnalité enseignante,
attaquant frontalement la liberté pédagogique.

**Et une utilisation des travaux de recherche
sélectionnés pour servir les objectifs ministériels.**

Compétences psychosociales et culture générale :

Le programmes des autres disciplines pourraient être regroupés dans une seule autre matière :

- la culture générale

Pour nous il s'agit d'un vaste fourre tout qui vise à priver les élèves des classes populaires des savoirs disciplinaires.

Cela participe de la mise en oeuvre de l'école du tri social.



DES MANUELS LABELLISÉS

La mission « Exigence des savoirs » a abouti à l'annonce de mesures pour le 1^{er} degré dont la labellisation des manuels scolaires.

Calendrier

- **commission de certification:** une procédure est en cours
- **rentrée 2024:** manuels de lecture en CP
- **rentrée 2025:** manuels de CE1, CE2, CM1, CM2 et 6ème
- **à partir de la rentrée 2026:** tous les manuels du CP à la terminale

Financement

-> 3,1 M€ pour équiper les élèves des classes de CP et de CE1 en **quartiers prioritaires de la ville** de manuels adaptés, dans le PLF

Ce que soulève la labellisation

- un doute sur la composition de la commission de labellisation...
- un resserrement sur les “fondamentaux” du ministère en lecture et un problème d’articulation manuel imposé/méthode de Singapour pour les maths
- un pilotage encore plus grand par les évaluations
- quid de la liberté de choix des supports ?
- un renoncement à la liberté éditoriale
- quel sens à une labellisation de manuels à partir de programmes non encore écrits...

Rappel historique

En 1880, Ferry et Buisson ont fixé un cadre de triple liberté:

- de produire (pour les maisons d'édition),
- de choisir (pour les enseignant·es)
- d'utiliser (pour les enseignant·es)

Depuis 1880, seul le gouvernement de Vichy en 1940, aura instauré une liste unique d'ouvrages autorisés dans les écoles et valable pour toute la France...

Empêcher les enseignant·es de choisir leurs outils pédagogiques c'est faire **un pas de plus vers un métier d'exécution et non plus de conception**

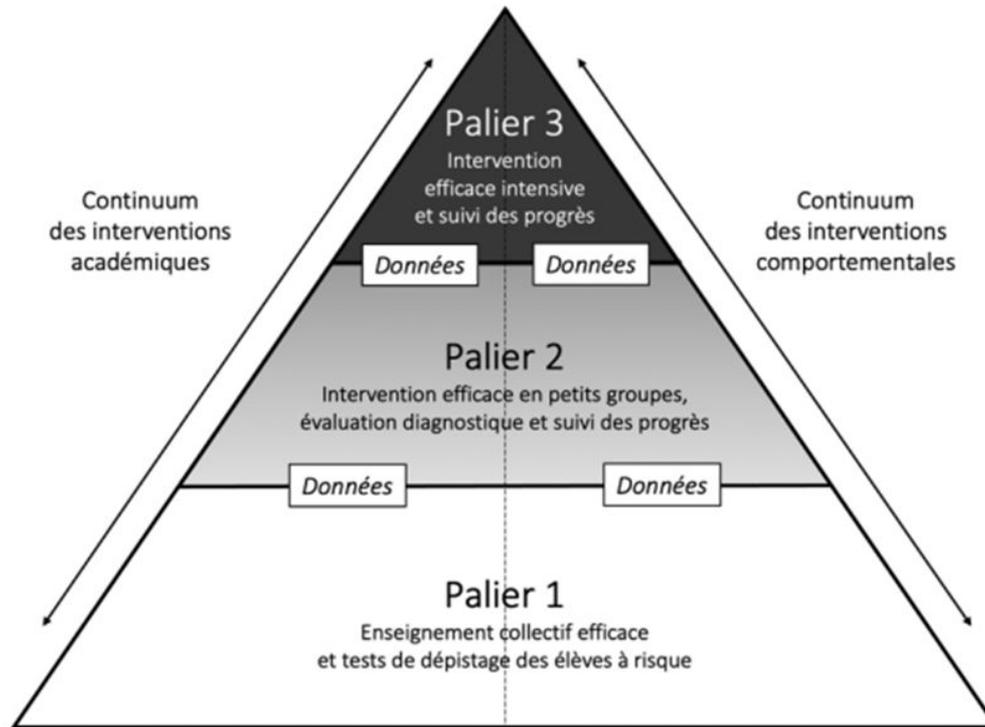
ÉVALUATIONS : L'OUTIL CENTRAL DU PILOTAGE

- Généralisation des évaluations standardisées : du CP à la seconde, et ce dès la rentrée 2024
- Mise en oeuvre d'un modèle d'enseignement précis : la Ràl (réponse à l'intervention)

La Ràl (“éducation fondée sur les données probantes”)

Figure 1. Les trois paliers d'intervention de l'approche Ràl / SSPM
(adapté de Brown-Chidsey et Steege, 2010, p. 5).

Figure 1. The three intervention tiers in the Response to Intervention / Multi-Tier System of Supports (adapted from Brown-Chidsey and Steege, 2010, p. 5).



Ràl

- ne fonctionne PAS sans les évaluations standardisées
- s'appuie (en plus) sur des tests de positionnement réguliers

“Fondé sur la preuve” ??

- De nombreux chercheurs, de nombreuses chercheuses, contestent “l’éducation fondée sur les données probantes”, parce que **se trouvent écartés tous les enseignements qui ne sont pas mesurables et quantifiables**
- Québec, bilan de la gestion axée sur les résultats par Christian Maroy : bénéfiques sur les élèves peu évidents **MAIS diminution de l’autonomie professionnelle des enseignants**
- E. Gentaz : la médecine (qui a inspiré “l’éducation fondée sur les données probantes”) renonce à ce modèle : **“la standardisation des gestes professionnels n’est ni possible ni souhaitable”**

Un pilotage qui va se durcir...

1) Rapport de l'Inspection générale (01/2023)

-> Recommandation n°3 : pilotage ciblé sur les circonscriptions et les écoles qui ont des résultats inférieurs à la moyenne des résultats des circonscriptions ou des écoles de sociologie comparable

-> Recommandation n°4 : augmenter le nombre de visites dans les classes

-> Recommandation n°7 : réexpliquer aux professeurs le sens des évaluations et la manière dont elles sont conçues

2) CASF :

-> pilotage académique « se fondant notamment sur l'analyse des résultats [des élèves] aux évaluations nationales »

Que faire ?

L'intersyndicale 1er degré s'est réunie au complet le 11/01/2024, FSU-SNUipp, SE-UNSA, SGEN-CFDT, CGT éduc'action, SUD-éducation, Snudi-FO, SNALC :

- Toutes les OS partagent la nécessité de défendre la liberté pédagogique et le pouvoir d'agir enseignant.
- Les évaluations comme « clé de voûte » de tout le système fait également accord.
- L'IS s'engage dans une campagne avec toute la profession :
PÉTITION UNITAIRE



Dans les semaines qui viennent :

Signer et faire signer la pétition unitaire, exigeant :

- o l'abandon des évaluations nationales standardisées imposées*
- o l'arrêt des pressions et des mécanismes de contrôle de l'agir enseignant*
- o l'abandon de la labellisation des manuels et de toute tentative d'imposition de manuels.*

Partager avec la profession l'idée qu'une non passation en septembre peut être MASSIVE.

**RETROUVONS la conscience de notre
FORCE COLLECTIVE !**

